

Quand l'État ordonnera-t-il enfin une expertise utile et sérieuse du dossier Stocamine ?

L'entreprise STOCAMINE a déposé son dossier de fermeture en préfecture en janvier 2015.

Dans ce cadre le Préfet a ordonné des tierces expertises.

- La première a été réalisée par l'entreprise K-UTEC et a porté sur les difficultés minières apparues en juin 2015, difficultés largement évoquées et commentées par STOCAMINE. Ils sont arrivés à la même conclusion que les mineurs de potasse à savoir que ces difficultés proviennent des perturbations liées à l'exploitation de la couche inférieure de la potasse.
- La deuxième portait sur la recherche de mercure dans les déchets arséniés. Il s'avère qu'il n'y aurait plus de mercure dans ces déchets. Personne ne le croit et de plus cela permettrait de laisser plus de 1 000 tonnes de déchets arséniés au fond. Le seuil de toxicité de l'arsenic est fixé à 10 parties pour un million.

L'eau de la nappe phréatique polluée par ces déchets arséniés sera fatale à toute personne qui en boirait.

Suite à ces deux tierces expertises le Collectif DESTOCAMINE constate qu'au vu de l'avancée des travaux de déstockage, l'entreprise SAARMONTAN a su faire face à ces difficultés minières, a acquis du matériel plus performant, a amélioré le mode opératoire et les conditions de travail du personnel.

Le déstockage total est donc tout à fait possible.

La procédure de fermeture impose l'examen de toutes les solutions.

Il faut donc impérativement faire établir un devis pour ces travaux de déstockage total, ce qui n'a pas été fait à ce jour.

C'est la seule façon de comparer le coût du déstockage total à celui du déstockage partiel actuellement mise en œuvre.

Rappelons que le déstockage partiel nécessite la mise en place de barrages en bentonite ou en béton pour un montant évalué entre 50 et 70 millions d'euros. L'efficacité de ces barrages n'est pas démontrée.

S'ajoutera à cela le coût de la surveillance du site pendant plusieurs siècles ainsi que les dépenses occasionnées par une pollution annoncée de la nappe phréatique.

En prenant en compte tous ces paramètres, nul doute que le déstockage total sera à coup sûr économiquement et écologiquement plus avantageux.

La solution de bon sens, le déstockage total, approuvée par la majorité des élus et de la population doit être enfin examinée, conformément à l'Arrêté Préfectoral de 1997 autorisant

STOCAMINE et à l'avis de l'Autorité de l'Environnement pour être comparée à la solution aberrante de confinement avec mise en place de barrages en bentonite prônée par MDPA et soutenue par la DREAL.

Les travaux de forage au niveau le plus bas à moins 931,50m viennent de se terminer. Il y aurait déjà de l'eau à cette profondeur. Nous attendons confirmation de cette information. Si elle s'avère exacte, toutes les études des experts de l'INERIS et autres bureaux d'études sur les prévisions à 500 ans de l'envoyage de la mine, tomberaient... à l'eau.

Le Collectif DESTOCAMINE a :

- écrit le 19 octobre 2015 au Ministère de l'Environnement avec copie à Monsieur le Préfet
- rencontré le député Michel SORDI le 23 octobre 2015
- rencontré le Vice-président du Conseil Régional Jean Paul OMEYER le 27 octobre 2015
- rencontré la Sénatrice Patricia SCHILLINGER le 30 octobre 2015.
-

Ils nous ont redit leur volonté d'aller vers un déstockage complet et appuieront notre demande d'entrevue avec Mme la Ministre de l'Ecologie.

Wittelsheim le 6 novembre

Etienne Chamik Yann Flory porte-paroles du collectif Destocamine